



**François  
SUCHOD**

**UNE VIE  
POUR TOUS**



# François SUCHOD

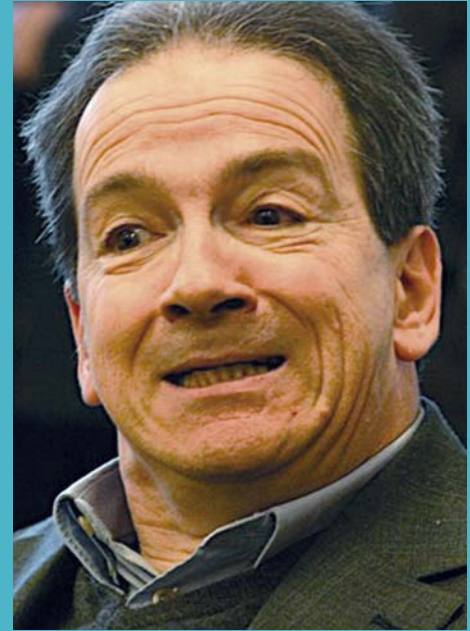


## UNE VIE POUR TOUS

*Le document hommage que vous tenez entre vos mains  
n'aurait jamais pu voir le jour sans la bienveillante  
attention et la critique avisée de Bernadette Suchod,  
la compagne de toujours de François.*



Au cours des années 1995-2001, pour saluer et qualifier le travail et les nombreuses réalisations de François Suchod en tant qu'élus municipal, la presse nationale avait titré : « *Grenoble : une ville pour tous* ». Voilà qui fait étrangement écho et sonne comme une prémonition à 2014, année de la victoire d'une liste municipale (Réseau Citoyen, ADES, EELV, PG, Alternatifs) dans laquelle François Suchod, militant de l'ADES, aurait pu figurer et qui s'était donné pour slogan de campagne : « *Grenoble : une ville pour tous* ». Ce sera donc un hommage à celui qui, en ce dimanche 18 juin 1995, était élu conseiller municipal de Grenoble, délégué à l'accessibilité de la ville dans les équipements publics (voirie, urbanisme, logements, transports et loisirs).



## PAROLES D'ÉLUS



*« François un homme debout,  
une parole tenue,  
pour les droits de l'homme. »*

*RAYMOND AVRILLIER*

**L**ourdement handicapé à la naissance, François allait, par une foi inébranlable dans son action et une volonté politique de tous les instants marquer de son empreinte la ville de Grenoble. Durant les municipalités Dubedout, Grenoble était déjà l'une des seules villes en France à avoir su adapter ses structures universitaires au cursus des personnes handicapées. C'est la raison essentielle qui avait séduit François et l'avait conduit à s'y installer.

Titulaire d'une maîtrise puis d'un DEA de Lettres, il enseigne entre autres au Centre pour étudiants handicapés de Saint-Hilaire-du-Touvet et va pendant plus de 20 ans militer dans les associations pour faire avancer la cause des personnes handicapées, mais pas exclusivement, comme on le verra plus tard.



« ...il n'y a pas de schéma universel de la souffrance du handicap, de son acceptation ou de son refus... Nous sommes tous en effet hantés par la nécessité qu'éprouve la société de nous étiqueter, de nous parquer, de nous stigmatiser : "les handicapés"... » écrira plus tard François dans un texte dont l'intitulé est des plus explicites « *Vivre entre révolte et soumission* ».

L'auteur de ces lignes, qui a troqué son patronyme pour celui de François Dolsky, son nom de

plume, est en train de rédiger une contribution à un ouvrage collectif sur le handicap (1) lorsqu'il apprend son élection et, faisant référence à l'anthropologue américain tétraplégique Robert F. Murphy (2), il sou-

ligne « *Je ne peux oublier mon handicap une seule seconde de toute mon existence, j'en ai trouvé l'échappatoire ou l'accomplissement positif, d'abord dans l'affection des miens puis et surtout dans l'affirmation plus collective digne et cohérente, d'un projet politique libérateur, à terme, pour les personnes handicapées. Il m'est agréable à ce propos, d'évoquer ce projet alors que, avant même d'avoir terminé ce texte, je viens d'être élu par la volonté du suffrage universel, conseiller municipal d'une grande ville de France.* ».

*C'est dans  
l'affection  
des siens  
que François  
puise sa force*



« *À toi François avec qui j'ai partagé le bureau de 2001 à 2008. Nos discussions étaient parfois vives. L'accès au logement adapté à tous, est un sujet qui nous entraînait loin sur l'équité et l'égalité, et se heurtait aux réalités de l'absence de moyens, ou parfois au manque de volonté politique pour faciliter l'accès au logement des personnes handicapées.*

*Tu m'as enseigné la pugnacité. Dans ce bureau, flottait toujours un petit air de chanson*  
« *On lâche rien, on lâche rien, on lâche rien !* ».

*François tu étais tout cela : l'intelligence et la réflexion, la détermination et la beauté du monde !* »

MARYVONNE BOILEAU

« *Compagnon de mandat et de bureau à la Mairie, François a développé une capacité d'action sans faille, pour les politiques publiques de haute qualité d'usage. Nous pouvons suivre cet exemple aujourd'hui dans bien des domaines.* »

VINCENT FRISTOT



V. Paulus

C'est en effet dans l'affection des siens que François puise sa force, celle de Bernadette sa compagne et celle de leur fille Manuela qui fait sa fierté.

Si comme il l'écrit, il lui est agréable d'évoquer son projet politique libérateur, à notre tour de dire combien il nous est agréable par ces lignes de cheminer encore avec François qui a su porter haut les couleurs de l'ADES, dans une affirmation singulière de notre projet politique commun.

*il se refuse à réduire son action municipale à la seule notion de handicap. Il voit plus grand, plus large, il pense intérêt général*

En effet, si François est conseiller municipal en charge de l'accessibilité, intitulé auquel s'ajoutera plus tard celui de « qualité de vie », c'est bien parce qu'il se refuse à réduire son action municipale à la seule notion de

handicap. Il voit plus grand, plus large, il pense intérêt général. Il faut lever les obstacles, tous les obstacles et il va s'y atteler quitte à soulever des montagnes. François gagne vite une réputation de « dur en affaire », sa ténacité devient légendaire. Quand il est sûr de son fait parce qu'il le croit juste, alors il ne lâche rien. Dur à l'épreuve, dur à la tâche, des qualités héritées à n'en pas douter de ses treize interminables années d'une enfance passée dans un établissement spécialisé, sans aucun retour au domicile familial. Une solitude implacable, vécue comme



une relégation forcée qu'il décrira avec l'authenticité qui le caractérise dans « *Comme un pingouin sur la banquise* » (3) une autobiographie dénuée de pathos mais parfaitement ciselée.

À peine élu, François ne perd pas une minute. Les premiers mois voient la mise en place d'une commission extra-municipale dans le cadre d'un dialogue permanent avec les associations. Vient ensuite la création de la mission accessibilité qu'il veut transversale avec les autres délégations ; il fait engager un architecte-urbaniste pour coordonner l'ensemble des actions.

Présentée le 13 mai 1996 en conseil municipal, la délibération précise que la mission accessibilité doit permettre de :

- sensibiliser l'ensemble de la population aux problèmes de la différence ;
- agir pour la suppression des barrières architecturales et sociales ;
- contrôler et accompagner les différents acteurs de la construction et de l'aménagement pour intégrer l'accessibilité dès l'origine des projets ;
- promouvoir la recherche sur le développement des potentialités motrices, sensorielles et mentales à travers le confort, la sécurité et le bien être des espaces de vie.



C. Malon

« De nos années passées en Mairie je retiens de François sa force et sa pugnacité pour triompher de bien des résistances et imposer des débats constructifs au sein de notre groupe.

Il a réussi à convaincre largement des enjeux transversaux que représentait l'accessibilité des espaces quels qu'ils soient, pour le plus grand bonheur de toutes et de tous.

François incarne pour moi l'énergie de vie avec un large sourire à l'image de ce chêne au tronc noueux, complexe, solide, bien ancré au sol et qui ne plie pas. »

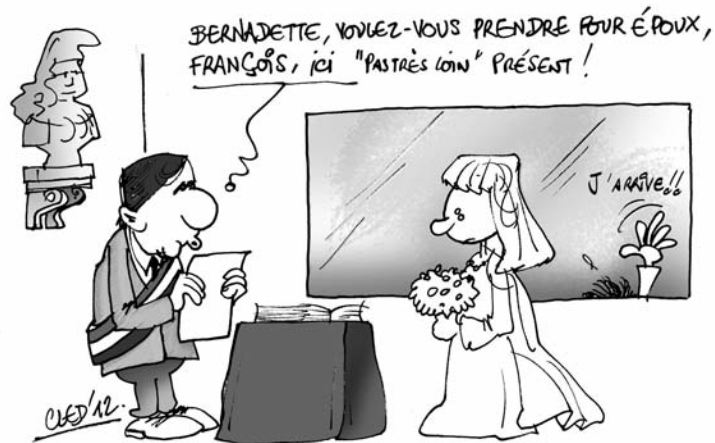
COLETTE FILLION NICOLLET

*« Une grande responsabilité m'incombe aujourd'hui, celle de continuer l'action de François Suchod. Cette délégation à l'accessibilité pourrait sembler une tâche très difficile pour une personne dite « valide » qui ne prendrait pas en compte tous les détails et aspects complexes de l'accessibilité ou qui n'aurait pas, à l'image de François, sa détermination à faire avancer les choses. François a été et est encore l'exemple à Grenoble et dans la France entière de cette volonté inflexible. J'ai accepté avec encore plus de détermination cette délégation, parce que François nous a appris qu'une ville accessible aux personnes en situation de handicap, ne relève pas du luxe, mais du droit commun, et devient une ville agréable à vivre pour tous. C'est aussi parce que j'ai constaté qu'avec lui et ses amis militants associatifs, tous attentifs aux autres et porteurs d'une grande joie de vivre, le travail collectif était synonyme de grande efficacité. »*

CHRISTINE GARNIER

En 1996, la formation du personnel municipal et des élus devient une réalité concrète, de même que la coordination des études et le suivi des aménagements, ainsi que la mise en service de la première ligne de bus accessibles équipés de plancher bas intégral et dotés d'une palette d'accès. Cette même année, on compte 70% des arrêts bus disposant d'un quai surélevé.

En 1997, deux projets essentiels aux yeux de François voient le jour : le Théâtre municipal et l'Hôtel de Ville disposent enfin d'un ascenseur et deviennent accessibles à tous les habitants. Concernant l'Hôtel de Ville, François racontait volontiers que le jour de son mariage, il avait dû passer par le sous-sol, à côté du local des poubelles, pour accéder à la salle de cérémonies !



En 1995, voilà déjà 20 ans que la loi 75-534 du 30 juin 1975 a été votée. Elle fixe le cadre juridique de l'action des pouvoirs publics : importance de la prévention et du dépistage des

handicaps, obligation éducative pour les enfants et adolescents handicapés, accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et maintien chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie. Il faudra attendre le 21 février 1989 pour la présentation d'un plan d'action national destiné

*Il faudra attendre le 21 février 1989 pour la présentation d'un plan d'action national destiné à faciliter l'accès des transports en commun aux handicapés*

à faciliter l'accès des transports en commun aux handicapés. Depuis, on ne compte plus les textes législatifs qui se sont succédé sans réelle efficacité parce que non suivis d'effet.

En 1997, le Président de la République lui-même a qualifié de « véritable honte pour notre pays l'incapacité dans laquelle nous sommes de faire face au problème de l'accessibilité des lieux publics et des moyens de transports pour les handicapés ». L'inflation de textes se poursuit, l'un des derniers datant de 2010 vise à « faire évoluer les mentalités et à changer le regard de la société sur les personnes handicapées ». Comme si, au plan national, tout était à recommencer.

Heureusement Grenoble avait François Suchod. Au cours des deux mandats 1995-2001 et 2001-2008, l'accessibilité, à Grenoble, fait des avancées considérables.

*« François, je me souviens de tes yeux, perçants mais sans dureté, auxquels peu de choses échappaient : et puis de ton élégance, le chapeau, l'écharpe, les petites lunettes. Et plus encore, me semble-t-il, la justesse qui accompagnait chaque choix que tu assumais, chaque opinion que tu défendais, chaque jugement que tu portais. Avec toi, François, on pouvait vraiment dire que l'élégance trouvait son sens initial du savoir choisir. »*

JOËLLE DIOT



« François, merci. De toi j'ai tant appris : cette exigence dans ta vie, ce respect et ce souci des autres qui conduisaient ton engagement d' élu. Tu savais ne pas te plaindre de la souffrance qui fut ta compagne et qui te permit de comprendre ce que la Ville attendait de toi pour tous ceux qui, par leur corps, se heurtaient à ses malfaçons. »

MARIE-AMÉLIE PATRAS



De la mise en place généralisée d'une signalisation spécifique, en passant par le programme annuel d'accessibilité des bâtiments publics, le contrôle systématique des projets privés (ERP : établissements recevant du public), le renforcement du parc de logements adaptés ou encore la mise en œuvre d'une politique de l'emploi, François Suchod est sur tous les fronts et ne laisse rien au hasard. Cette dépense d'énergie se fait au prix d'efforts impressionnants du fait de son handicap qu'il tente au quotidien de surmonter : comment maîtriser un corps qui se

*François  
Suchod est  
sur tous les  
fronts et ne  
laisse rien  
au hasard*

dérobe, des mains, des bras qui ne répondent pas ou par soubresauts quand on espérait une préhension sinon fine du moins assagie ?

Et c'est compter sans ce problème d'élocution qui parfois oblige l'interlocuteur à tendre l'oreille parce que les mots sont chuchotés ou qu'ils sont comme expulsés avec force contorsion des muscles du cou et du visage, qui épuisent François. En conseil municipal, il confie ses interventions à l'un ou l'autre d'entre nous, et tout le monde aura pu observer cette sorte de prodige : dès que le porte-parole entame son discours, le brouhaha habituel de l'assemblée s'arrête soudain et fait place à un silence attentif, car c'est François et personne d'autre qui parle.

Voilà pour l'intérieur et le travail réglementaire de l'élu, mais à l'extérieur, le combat continue et les raisons de la colère sont toujours d'actualité. Cette fois, toujours pour le même prétexte de sécurité, les personnes handicapées se voient refoulées de certaines salles de cinéma. Or, François était particulièrement sensible et concerné par l'accessibilité des lieux de culture, qu'il considérait comme fondamentale pour l'insertion des personnes handicapées dans la société.

Les associations portent plainte et François aussi, pour l'exemple dit-il, et tout en rendant hommage à l'ancien maire, il élargit son propos à la discrimination « *Il ne faut pas oublier tout ce qui a été fait pour les personnes handicapées à Grenoble depuis Dubedout, même s'il reste beaucoup à faire. Il ne faut pas non plus négliger les efforts que certaines salles de cinéma ont pu entreprendre à l'égard des personnes handicapées. Nous savons tous quelque part dans notre*



« *J'ai connu François dès 1995 à l'ADES, où, simple militante, j'ai suivi avec enthousiasme le premier mandat de l'après Carignon. Après tant de dégâts, la reconstruction de notre ville a suscité de nombreux débats passionnés avec François. En 2001, adjointe à la santé, j'ai été au quotidien auprès de François, notamment à travers la commission communale d'accessibilité qu'il présidait et dont j'étais membre. Je l'ai beaucoup observé, et j'ai beaucoup appris de sa relation forte avec le tissu associatif. Il savait porter des ambitions énormes et déterminées et dans ce cadre j'ai été souvent porteur de sa voix. Il avait une vision du droit pour tous, de l'accessibilité à tous pour chaque politique publique. La ville de Grenoble lui doit beaucoup. Et moi, je lui dois d'avoir connu l'Association des paralysés de France (APF) dont je suis devenue en 2008 directrice, gardant des liens avec François dans le cadre associatif où il a milité jusqu'au bout. »*

MARINA GIROD DE L'AIN



« En tant qu'adjoint à l'urbanisme de 2001 à 2008 nous avons conduit avec François de très nombreux projets ensemble (La Bastille, De Bonne, l'accessibilité des commerces, Le Méliès...). Il avait ce don de la fermeté et de l'amabilité qui faisait que son avis était incontournable ! Mais sa force c'était surtout sa pédagogie de la prise en compte de chaque geste du corps dans un espace. Quelle leçon ! Il fallait apprendre vite avec François. Le temps pressait, ses yeux brillaient quand il sentait qu'il avait convaincu ! Il goûtait son plaisir. C'était tellement agréable de partager cette connivence du projet pour tous ! »

PIERRE KERMEN

tête, que nous pouvons à tout moment être refoulés. Mais la discrimination est un délit, je ne vois pas pourquoi on devrait admettre cette exclusion sous prétexte qu'il y va de la responsabilité des directeurs de salle. »

D'autres sujets brûlants et pas des moindres vont tenir François en éveil permanent comme par exemple l'avant-projet de requalification du Cargo (ex maison de la culture devenue MC2) dont le montant initial conséquent fixé à 223 millions de francs avait fait peu de cas de l'accessibilité, la reléguant dans une entrée annexe. On imagine la réaction de François. La qualifier d'indignation relèverait de la litote.





Dans un propos malgré tout contenu, le 15 septembre 1997, il déclare en conseil municipal *« Le projet ne répond pas globalement à la législation sur l'accessibilité des lieux recevant du public. Cette législation spécifie clairement que l'accès aux entrées doit être commune à tous les publics, qu'il ne doit pas y avoir d'entrée spécifique, à part, pour les personnes à mobilité réduite, or c'est le cas dans ce projet... Notre ville qui développe une véritable politique d'accessibilité ne peut évidemment pas accepter ce grave manquement à la loi. Ce non-respect de la réglementation montre que nous devons à chaque étape de la procédure être particulièrement vigilants. Nous le serons ! »*

Et en effet, il l'a été jusqu'au bout : comme à son habitude François ne s'est pas payé de mots. Il a obtenu que des travaux soient réalisés pour que les personnes à mobilité réduite puissent, comme tout un chacun, accéder à l'entrée principale de ce grand équipement.

*« Je retiendrai de François sa ténacité et son dévouement au bien public, malgré sa maladie qui rendait plus difficile son action. Rien ne pouvait lui être refusé et je me souviens de débats budgétaires qu'il arrivait (presque) toujours à gagner pour mettre en œuvre les projets de la Ville en matière d'accessibilité. Président de groupe, j'ai suivi ses négociations avec l'exécutif et le maire. Je dois dire qu'il arrivait de lui-même à convaincre ses interlocuteurs. François m'avait aussi souvent fait l'honneur de lire en conseil municipal ses propres interventions, que nous avons conservées, bien sûr à son nom, dans les archives. L'action politique de François se poursuit dans la Ville de Grenoble qui lui doit beaucoup pour avoir fait rentrer les bonnes pratiques dans les faits, avant et parfois contre la réglementation. François, nous ne t'oublierons pas ! »*

GILLES KUNTZ



« Les mots sont bien faibles pour décrire l'énergie de François à défendre sa cause : l'accessibilité pour tous. Sa présence déterminée, son langage particulier ont été pour beaucoup dans les réalisations en termes d'accessibilité. Sa pugnacité, son action sans concession et son exigence rendaient l'exécution de ses consignes obligatoires. Nul besoin de s'expliquer longtemps pour comprendre que c'était incontournable. François se sentait fort du collectif d'associations et ne supportait pas la complaisance. Je l'ai vu parfois découragé, souvent en colère, mais il repartait inlassablement au combat et le projet finissait par aboutir. J'ai le souvenir d'être allé avec François à une réunion dans un local peu accessible. François, très en colère, et ses amis en fauteuil sont aussitôt repartis. Cela ne s'est plus reproduit, une leçon suffit. J'ai apprécié aussi l'humour de François ainsi que son humanité, et bien des moments de complicité me restent en mémoire. J'ai admiré son humanité et son courage et c'est pour nous tous une référence et une rencontre inoubliable. »

BERNARD MACRET



Les fidèles du théâtre municipal ou de la MC2 peuvent, au même titre que les valides, profiter des spectacles, les parents qui promènent leur enfant en poussette ou landau, les personnes, âgées ou non, dont les déplacements sont contraints ou délicats peuvent désormais accéder

*François a mis en accord ses paroles et ses actes, il a dit ce qu'il voulait faire et a réalisé ce qu'il avait dit*

à la rue, grâce au trottoir mis au niveau de la chaussée. Les personnes mal voyantes ou aveugles qui bénéficient de surfaces tactiles ou de répéteurs de feux piétons, celles qui

n'ont plus aucun obstacle à franchir pour accéder aux transports en commun, celles qui se sentent sécurisées par les « oreilles », ces langues aux angles des trottoirs qui avancent sur la



chaussée, toutes celles enfin qui, sans y prêter attention, utilisent ces nouveaux matériaux et ce nouveau mobilier urbain, auront désormais une pensée pour François Suchod. En effet, si on lui doit l'amélioration, entre autres, des conditions et de la sécurisation des déplacements des personnes atteintes de handicaps, chacun de nous, valide ou non, a pu mesurer à l'aune de ces réalisations combien la qualité de vie dans la ville s'était améliorée.

Ces quelques lignes ont pour objectif de le rappeler et de souligner que, comme peu de politiques savent le faire, François a mis en accord ses paroles et ses actes, il a dit ce qu'il voulait faire et a réalisé ce qu'il avait dit ; mais jamais seul, toujours avec la population, les associations, les services, les collègues : une belle leçon de travail collectif et de démocratie !



« Dommage, François, que tu n'aies plus été des nôtres pour suivre la mise en place de la nouvelle majorité.

Il te restait en tête beaucoup de propositions que tu aurais pu faire passer en t'appuyant sur la nouvelle équipe. »

JEAN-EDOUARD MAZILLE





François nous a quittés le 7 septembre 2013. Trop de batailles menées contre ce corps qui ne répond plus et cette souffrance constante intolérable. Peu de temps auparavant, il puise dans ce qui lui reste de force et d'énergie pour écrire ces mots :

*« J'aurai, je crois, fait preuve tout au long de mon existence d'un certain courage face à l'adversité, et aussi d'une formidable appétence à vivre. [...] »*

*La passion des connaissances et des choses de l'esprit, le spectacle du monde et des êtres, me sont toujours source de plaisirs et d'élévation; la soif de justice me soulève comme à mes vingt ans, la maturité en plus, les convictions intactes et leur partage avec vous, mes deux "compagnonnes" si chères, mon frère fidèle dans la tourmente et vous mes amis qui m'êtes d'un tel précieux réconfort. »*

François a bâti des fondations solides et engagé la construction d'un édifice qui ne demande qu'à s'élever pour peu qu'on ait la même volonté indéfectible : poursuivre ce travail de longue haleine suppose que les successeurs à ce poste, s'engagent à lutter contre les vieilles lunes, à gommer les résistances qui ont la vie dure, à s'opposer à la paresse ordinaire qui empêche toute progression, en un mot, à être digne de ce précurseur de l'amélioration des choses de la vie que fut François Suchod.

- 1- « *Le handicap en visages* : – tome 1 : *Naître ou devenir handicapé* (1996) – tome 2 : *Parents d'enfants handicapés* (1996) – tome 3 : *Frères et sœurs de personnes handicapées* (1997) », Publication sous la direction de Charles Gardou, Editions Erès.
- 2- « *Vivre à corps perdu* » Robert F. Murphy, Editions Plon, collection « Terre Humaine » (1990).
- 3- « *Comme un Pingouin sur la banquise* » François Dolsky, Editions Balland (1990).

Extrait de l'article de Vincent PAULUS  
tiré du Dauphiné Libéré • 2 octobre 2003

**INTÉGRATION : PORTRAIT**

*Handicapé et surtout citoyen engagé*

*Il se marie en 1987 avec Bernadette et ils ont un enfant, Manuela, née en 1988 au Guatemala. « Il faut dire tout de suite que mon épouse me facilite grandement la vie. Je me lève le matin avec elle, et nous prenons le petit-déjeuner avec notre fille. » Des infirmières viennent l'aider pour la toilette et l'habillage, mais François Suchod convient que « c'est un bénéfice incalculable d'avoir une famille, de pouvoir ainsi me lever ou me coucher à l'heure que je veux. J'ai des amis handicapés qui ont une vie très active mais doivent être au lit à 21h car ils vivent seuls et ne peuvent compter sur personne après cette heure-là ». Pour les gens en fauteuil, les petites choses du quotidien deviennent souvent un parcours du combattant: monter un trottoir, entrer dans un bâtiment, aller aux toilettes, ouvrir une porte, répondre au téléphone, accéder à l'ascenseur, etc. ... C'est la porte de son bureau, qu'il ne peut ouvrir seul « Sur les ouvertures de porte, je fais des acrobaties toute la journée. »*

*« Mais ma difficulté principale, c'est la parole. Dans mon travail municipal, quelque part, je ne suis pas audible à ce titre-là. Quand je suis accompagné de quelqu'un, ce n'est pas à moi que l'on parle, mais à l'autre. Souvent les gens ont une telle angoisse avec moi qu'ils m'évitent. Car le handicap renvoie souvent les autres à leur propre image... Enfin, tout ce déficit physique est compensé par ma présence mentale et mon engagement personnel reconnu. »*

*Peut-on vivre heureux quand on est confronté à de telles difficultés ?*

*« Vaste question, sourit François Suchod. Dans toute ma vie, il n'y a pas d'état de béatitude. Bien sûr, il y a du désespoir, mais comme dans beaucoup d'autres vies. Mais il y a le goût de vivre qui ne m'a pas quitté. Est-ce qu'il me quittera un jour ? Je ne sais pas, je vis au jour le jour. Je crois avoir acquis assez de lucidité personnelle et sociale pour ne pas me laisser aller à de simples considérations de bonheur et de béatitudes. »*



*IMPRESSION : MATISSEO - JUILLET 2014*  
*RÉDACTION : JEAN-MARC CANTÈLE*  
*MISE EN PAGES : JACQUES SARDAT*



*Ce recueil a été réalisé  
à l'occasion de l'hommage  
rendu à François Suchod  
en mairie de Grenoble  
le 29 septembre 2014*

